

Colloque international

AU CŒUR DU MALENTENDU

Université de Liège

2-3 Juillet 2015

La possibilité de ce mal (le malentendu, la mécompréhension, la méprise),

ce serait à sa manière une chance.

J. Derrida, *Papier machine*

Les Sciences Humaines et Sociales sont aujourd'hui travaillées par des tensions, héritées de la modernité, autour du partage des normes et des valeurs, et par conséquent des conditions de l'entente. Cet héritage nous impose de traiter avec la pluralité des points de vue sans pour autant renoncer à l'universalité ; il entraîne une série de paradoxes qui concernent le positionnement épistémologique de la recherche aussi bien que le travail sur le terrain.

Sans doute une des grandes constantes de nos sociétés libérales contemporaines est-elle la confiance placée dans l'individu, entité autonome théoriquement libre de ses actions. Pour d'aucuns, cette liberté est précisément garantie par une pluralité de valeurs, de concepts et de principes de justice. Penser les relations entre individus, entre cultures, ou encore entre individus et états sous la forme d'une « simple » négociation de valeurs ou d'un pluralisme normatif « naïf », qui nierait par avance la possibilité même d'une hiérarchie de valeurs, peut néanmoins conduire à occulter la dimension institutionnelle des normes, à négliger les rapports de dominations entre « univers de sens hétérogènes » et à disqualifier *a priori* toute forme de règlement des conflits par la violence.

Par ailleurs, c'est en apparence un semblable souci de prendre en compte la particularité individuelle qui explique le développement de nouvelles manières de gouverner, de réguler, d'éduquer, de médiatiser la parole, etc., qui ont toutes en commun de contractualiser les relations et de mettre l'accent à la fois sur la responsabilisation des acteurs et sur la nécessité de l'entente (de l'accord, de l'harmonie, de la satisfaction, etc.). Or ces deux implicites normatifs sont en soi contradictoires et, sur le terrain, peuvent se révéler porteurs de pathologies sociales. C'est pourquoi peut-être, en dépit de l'intervention de multiples relais supposés faire émerger la parole de chacun, en dépit de tous ces nouveaux médiateurs travaillant à la satisfaction des usagers ou garantissant leurs droits et leur devoir, le sentiment de ne pas être entendus ne cesse de s'amplifier. On a l'impression que « le jeu est faussé ». Où ? En quoi ? Ceci se manifeste tout autant au sein de nos sociétés qu'au niveau des relations entre états, ainsi que dans le domaine du développement ou de la conservation. D'une manière générale, les échanges s'effectuent donc dans un contexte qui pose de nouvelles conditions pour l'entente.

Face à toutes ces institutions, à ces dispositifs et ces ingénieries (sociales) mis en place pour régler les échanges afin que des univers de sens hétérogènes s'entendent et s'homogénéisent, il nous paraît important de poser aujourd'hui la question de la possibilité du malentendu.

On peut en effet considérer que la possibilité du malentendu est une condition de la communication et que vouloir l'exclure conduit à des formes de la communication susceptibles de se muer en violences psychologiques, politiques, sociales ou culturelles. Nier la possibilité du malentendu suppose en effet un contrôle sur la signification et entraîne, le plus souvent, la domination et/ou la violence. Avec le malentendu se pose, aussi, toute la question de la légitimité de la parole et de la possibilité de « se » dire dans son propre idiome, ainsi que celle de la multiplicité des idiomes, etc. La question est donc susceptible de concerner de nombreuses disciplines, de la psychiatrie à l'anthropologie culturelle, en passant par les théories littéraires et culturelles, la sociologie, les relations internationales, les politiques du développement ainsi que les sciences de l'interprétation. Ayant une portée épistémologique autant que pratique, elle est porteuse d'enjeux humains et politiques importants. Comment fonctionner dans (ou grâce?) au malentendu, comment en parler ? Comment lui faire place ? Existe-t-il des lieux (la prison, l'asile, l'entreprise,...) où une logique managériale de communication totale rend a priori impossible tout malentendu ? Et quelles sont alors les stratégies développées par les individus pour exister en dépit de cette impossibilité, pour récupérer une place, une parole, une subjectivité ? Que peuvent-ils et que visent-ils à récupérer, comment, et avec quels résultats ?

Le colloque se propose d'interroger les conditions de l'entente à partir de la possibilité du malentendu. Nous souhaitons en identifier les lieux et les formes, le débusquer là où il se manifeste comme consensus, ainsi qu'analyser les situations où il se révèle et en éclairer les processus, les fonctions et les enjeux politiques, humains et scientifiques. Nous voudrions également nous intéresser à la fécondité du malentendu, à la créativité qu'il recèle pour les acteurs aussi bien qu'à la chance qu'il donne au chercheur d'accéder à de nouvelles données et de développer de nouvelles méthodes de description. Notre but est de contribuer à faire reconnaître le malentendu non comme un simple outil descripteur de situations de communication mais comme un concept critique propre à interroger un monde qui n'a de cesse de vouloir « donner la parole ».

La réflexion pourra notamment se développer autour des axes suivants :

Axe 1 – le politique et les institutions

On peut constater que les pouvoirs publics qui, traditionnellement, avaient pour vocation de produire de l'homogénéité au sein du corps social, s'immiscent de plus en plus dans la gestion biographique des individus. Les bénéficiaires d'un nombre croissant de dispositifs sociaux se voient conviés à prendre la parole pour « raconter leur vie » et à produire du récit sur les épreuves qu'ils traversent. Toutefois, à regarder de plus près l'usage fait de ces récits qui se livrent dans le confinement des locaux des professionnels de l'intervention, on ne peut manquer de s'interroger : que reste-t-il, au bout du compte, de ces bribes de mémoire, de ces instants d'infortune livrés par les requérants à l'écoute publique et de la

multiplicité de leurs voix ? Quel pouvoir leur est donné ? La notion de malentendu devrait permettre d'articuler de manière critique les dimensions publique et privée de ces initiatives.

Axe 2 – les dispositifs de médiation

Les dispositifs de médiation (culturelle, artistique, judiciaire, scolaire, etc.) mis en place par les institutions sont –ils (ou non) susceptibles de prendre en compte le malentendu ou la mésentente, ceux-ci s'exprimant par exemple sous la forme d'une résistance des publics visés (non participation, passivité explicite, etc.) ? Au cœur de cette résistance s'expose l'antagonisme entre démocratie culturelle et démocratisation de la culture, entre normes émergentes et loi, entre institution et création, notamment. En même temps, le fait de ne pas se reconnaître dans les représentations médiatiques ou culturelles constitue des interstices qui peuvent être le lieu et le moyen d'une subjectivation. Dans un registre parallèle, on pourra donc s'intéresser à la réception des discours (politiques, médiatiques) et à la manière dont cette réception peut être conceptualisée en termes d'échec/réussite de la communication ou au contraire en termes d'émergence du malentendu sous la forme du conflit d'interprétations et/ou du double discours (texte caché/texte public) (Scott, 2006), où le malentendu est constitutif du sujet.

Axe 3 – les contacts interculturels

L'anthropologie culturelle est de son côté confrontée au défi que constitue la prise au sérieux des ontologies non modernes. Quels bouleversements cela implique-t-il du côté de nos théories et de nos pratiques anthropologiques, dès lors que l'on souhaite se démarquer d'un pur travail d'interprétation/traduction dans l'idiome de la rationalité académique ? Jusqu'à où acceptons-nous de changer nos théories ? Si la question est profondément épistémologique elle se pose aussi avec acuité sur le terrain, notamment dans le cas des politiques de conservation et des « Savoirs Ecologiques Locaux » : comment donner voix à des paysans ou chasseurs dont le discours se révèle incompatible avec notre rationalité scientifique ? Il serait intéressant d'explorer en quoi la figure du malentendu permet de dépasser le paradoxe actuel où l'on voit des politiques environnementales transférer la responsabilité des ressources aux communautés locales dans le même temps où celles-ci perdent le contrôle de la gestion de ces ressources (Michon, 2007). Mais la question est aussi méthodologique, car n'est-ce pas grâce au malentendu que se développe la relation de l'ethnologue à son terrain ? Comme le suggère La Cecla (2002), le malentendu n'est-il pas le ferment indispensable de toute rencontre interculturelle « réussie » ?

Nous serons heureux de recevoir des propositions de communications portant sur les dimensions épistémologiques ou méthodologiques du malentendu en anthropologie, ainsi que des comptes-rendus et analyses de terrain, dans le domaine des savoirs écologiques locaux ou non.

Axe 4 – la culture, les arts, la littérature

Les théories littéraires et culturelles posent différemment le problème du malentendu. Elles ont en effet eu tendance, dès leur création, à privilégier la polysémie à l'univocité et la richesse en *informations* à la valeur *communicative*. L'attention portée au rôle du récepteur ainsi qu'aux contextes variables dans lesquels cette réception se produit, n'a fait que renforcer cette tendance. L'idée qu'une interprétation

divergente est à considérer comme le résultat d'un acte créatif, enrichissant l'éventail des interprétations existantes, s'est peu à peu érigée en *doxa*, au point même qu'on peut se demander si l'œuvre ne risque pas de devenir la victime d'un malentendu qui consisterait à négliger sa fonction communicative. Qu'en est-il de son vouloir-dire et des intentions de son auteur ? Dans quelle mesure une approche axée sur la poly-interprétabilité annule-t-elle sa dimension engagée, et pourrait-elle être considérée comme le corollaire d'un libéralisme hégémonique, qui dissimule les relations de domination et d'inégalité ? Et qu'en est-il de la *vérité* de l'œuvre ? Est-ce que sa signification ne cesse de se disséminer et, par conséquent, de générer des malentendus, sans que l'œuvre puisse jamais arriver à sa destination ? Ou s'agit-il plutôt d'en « honorer la présence » (Lyotard), d'être à l'écoute de sa voix inaudible, mal entendue ?

Axe 5 – les institutions pénitentiaires et psychiatriques

Au sein des institutions que sont les hôpitaux psychiatriques ou les prisons, on peut légitimement se demander si la possibilité de tenir des discours irréductiblement personnels et potentiellement « hors normes » est préservée. Dans un contexte où les soins tendent à répondre à des normes d'évaluation et de rentabilité de plus en plus poussées, est-il encore admissible de reconnaître l'impossibilité d'une compréhension intégrale des significations subjectives, et ce, même au cœur de la rencontre clinique ? On peut aussi se demander si les soignants disposent d'assez de moyens pour favoriser l'émergence chez leurs patients d'« autre chose » que de l'attendu. Ne doit-on pas alors nécessairement interroger les dispositifs – peut-être même les affronter – pour favoriser l'énonciation d'une identité narrative faite d'un « autre chose » que des réponses courtes, ciblées, facilement évaluables, à des questionnaires qui tentent, *in fine*, de mesurer et de quantifier une souffrance finalement « anticipée » et « prévue » ?

Valoriser la possibilité de l'existence du malentendu au cœur des relations de soins reviendrait, en réalité, à en admettre la fécondité, voire à proposer l'hypothèse que le malentendu peut être une conduite adaptée, voire thérapeutique. Cette hypothèse impliquerait de montrer que la communication, dans la clinique, ne peut se réduire à la transmission unidirectionnelle d'*informations* « anonymes » concernant le patient – et à réhabiliter le sujet comme auteur de sa parole. La communication concernerait plutôt la construction de relations – en parties opaques – et le partage – potentiellement désaccordé – d'actes d'énonciations. Dans cette optique, le malentendu pourrait se révéler thérapeutique, au sens où il favoriserait l'émergence d'une pluralité de significations, issues de « situations limites » qualifiables, en leur fondement, de situations de « non-entente ».